



Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice, « RRSSJ »

ASBL de droit congolais, doté de la Personnalité Juridique aux termes de l'Arrêté Ministériel
n°767/CAB/MIN/J&DH/2012 du 18 avril 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE N°05/RRSSJ/2023

Aspects sécuritaires du processus électoral en RDC

Le RRSSJ déplore la négligence et l'oubli de la Police Nationale par le Gouvernement

Kinshasa, 20 novembre 2023 : Le Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice [RRSSJ] déplore et s'indigne face à la négligence avérée et cette sorte d'oubli dont fait montre le Gouvernement de la République, en ce qui concerne le décaissement des frais d'investissement de de fonctionnement.

Selon les informations en possession du Réseau, la Police Nationale Congolaise, par l'entremise de son Commissariat Général, souffre d'une absence criante des moyens susceptibles de la rendre à même d'accomplir ses missions, en rapport avec la sécurisation du processus électoral en cours. Ce qui inquiète énormément et risque de porter un ombrage à la sécurisation du processus électoral dont la campagne vient d'être lancée. Nul n'est besoin de rappeler le contexte de guerre d'agression, de criminalité urbaine et autres qui concernent à la fois la sécurité intérieure et extérieure et contre lesquels la PNC doit jouer un rôle déterminant dans la sécurité des personnes et de leurs biens.

Selon le recoupement des informations collectées sur terrain, à travers les 26 provinces de la RDC, il transparait clairement les points faibles ci-après :

- 1) D'avril à novembre 2023, soit plus d'un semestre, le Commissariat Général de la Police Nationale navigue presque à vue, sans frais de fonctionnement ;
- 2) L'approvisionnement en carburant devient un « luxe » pour la Police Nationale ;
- 3) C'est depuis 2017 que la formation initiale au sein de la Police Nationale, telle que prévue par les textes réglementaires, se fait de façon sporadique au point que la quasi-totalité de policiers déployés depuis la période sus indiquée, sont sans formation de base ;
- 4) Le recrutement annoncé de 13.000 policiers se fait attendre tandis que des unités spéciales ne sont pas encore prédisposées, comme il se doit, pour sécuriser le processus électoral [avant, pendant et après les élections] ;
- 5) L'absence d'une Loi de Programmation de la Réforme de la Police Nationale, adoptée et promulguée ...

De ce qui précède, RRSSJ pense qu'il n'est jamais trop tard pour mieux faire et recommande :

A. Au Président de la République :

- ❖ Impulser l'adoption et la promulgation de la Loi portant Programmation de la Réforme de la Police.

B. Au Parlement [particulièrement les Commissions Défense et Sécurité, ECOFIN] :

- ❖ Accorder des crédits conséquents à la Police Nationale Congolaise pour lui permettre d'être réellement proche de la population, professionnelle et respectueuse des Droits Humains ;
- ❖ Développer et interioriser la culture de contrôle parlementaire du secteur de sécurité

C. Au Gouvernement à travers les Ministres de l'Intérieur, de Finances et du Budget :

- ❖ Prioriser et suivre le décaissement rapide des frais de fonctionnement et de ravitaillement en carburant des Commissariats Général et Provinciaux de la PNC;
- ❖ Appuyer la formation et le déploiement des unités spéciales de la Police Nationale, appelées à sécuriser le processus électoral et à faire montre de professionnalisme quant à la gestion des tensions liées à la tenue des élections ;
- ❖ Renforcer les effectifs de la Police Nationale [particulièrement dans les zones touchées par les conflits] et doter la Police Nationale, comme il se doit, des matériel et équipements adaptés au contexte socio-politique, sécuritaire et à la gestion des manifestations publiques.



Pour le RRSSJ, Emmanuel KABENGELE